

Montréal, le 8 mai 2026

**Par dépôt électronique (SDÉ) et par courriel**

M<sup>e</sup> Simon Turmel  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
11e étage  
800, boul. de Maisonneuve Est Montréal  
(Québec) H2L 4M8

**OBJET : HQD - Demande d'approbation de modifications au contrat d'approvisionnement en électricité conclu entre le Distributeur et Kruger découlant de l'appel d'offres A/O 2003-01 – Biomasse  
Dossier Régie de l'énergie : R-4318-2025**

---

Maître Turmel,

Vous trouverez ci-joint, la version caviardée de la demande de renseignements no 2 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet au Distributeur dans le cadre du dossier susmentionné et dont la version confidentielle de la demande de renseignements vous sera transmise sous peu.

Veuillez noter que certaines des questions contenues à cette demande tiennent compte de la position du Fournisseur, telle que présentée par son représentant aux pièces B-0003 et B-0004. La Régie s'attend à ce que les réponses du Distributeur soient complétées, lorsque requis, par les commentaires du Fournisseur et que ces derniers soient clairement identifiés.

Les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie au plus tard le **vendredi 22 mai 2026 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Turmel, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nb

p. j.